

Sans rougir, Raouraoua assume son honteux bilan



Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Bedoui : «L'Algérie fera face à tout acte portant atteinte à la sécurité»

Constantine : un policier déjoue héroïquement une attaque suicide

Page 2

Quatorzième année - N° 4109 - Mardi 28 février 2017 - Prix : 10 DA

Listes électorales du FLN pour les législatives



Ould Abbas : «Je n'ai obligé aucun ministre à se porter candidat»

Page 3

Genève 4 aura-t-il seulement lieu ?

Par Mohamed Habili

Près d'une semaine après la reprise du processus de Genève, non seulement les négociations n'ont pas encore commencé, mais l'émissaire onusien Staffan Di Mistura n'est toujours pas parvenu à mettre les parties prenantes syriennes d'accord sur un ordre du jour ou sur des modalités de travail. La seule fois où celles-ci se sont retrouvées présentes dans une même salle, ce fut le tout premier jour, lors de la séance protocolaire consacrée au lancement solennel et médiatique du nouveau round. Quarante-huit heures plus tard sont intervenus les deux attentats de Homs revendiqués par le Front Nosra contre des bâtiments appartenant aux services de sécurité syriens, qui n'ont évidemment rien arrangé. La délégation du régime syrien a exigé que ces actes soient condamnés comme terroristes par les représentants de l'opposition, qui ont accepté de faire cette concession mais en assortissant leur déclaration de remarques mettant implicitement en cause les autorités de Damas. Autant dire qu'ils n'ont rien condamné du tout. Par certains côtés, on se croirait revenu des années en arrière, aux premières phases du conflit, quand celui-ci pouvait encore déboucher sur n'importe quelle issue, aussi bien sur la victoire militaire de l'opposition que sur une guerre régionale ou mondiale. Ce qu'il était déjà tout compte fait, mais en puissance seulement. *Suite en page 3*

55% des nouveaux projets financés grâce à l'argent recouvré en 2016

Retour d'investissement appréciable des crédits Ansej



«Il est complètement erroné de dire que les jeunes ne remboursent pas les crédits octroyés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes, car au total l'argent de recouvrement de l'Ansej jusqu'à janvier 2017 s'estime à 7 milliards de dinars», a déclaré, hier à Alger, son directeur général, Mourad Zemali. *Lire page 2*

Assassinat de l'ex-DGSN Ali Tounsi

Le constat du médecin légiste contraire aux déclarations de Oultache

Page 4

Musique

Le groupe sud-africain «Marimba Vibrations» en concert à Alger

Page 13

55% des nouveaux projets financés grâce à l'argent recouvré en 2016

Retour d'investissement appréciable des crédits Ansej

« Il est complètement erroné de dire que les jeunes ne remboursent pas les crédits octroyés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes, car au total l'argent de recouvrement de l'Ansej jusqu'à janvier 2017 s'estime à 7,700 milliards de dinars », a déclaré, hier à Alger, son directeur général, Mourad Zemali.

Par Yacine Djadel

Invité du Forum économique d'El Moudjahid, le premier responsable de l'organisme a même précisé que parmi les nouveaux projets d'investissement ayant été financés l'an dernier, 55% ont été payés grâce au recouvrement et non de la part du Trésor public. Un retour d'investissement des crédits Ansej est en train de se faire en pleine crise financière, et ce, de manière satisfaisante, a fait savoir M. Zemali. « Nous visons par notre nouvelle stratégie de communication l'objectif de l'autosuffisance à l'avenir », a-t-il ajouté. Parlant des nouvelles approches à l'investissement adoptées récemment par l'Ansej, il dira que celles-ci consistent en l'engagement des secteurs tels que le BTP, les Start up dans les nouvelles technologies, l'industrie et l'agriculture... etc. Il s'agit des domaines qui favorisent la diversification de l'économie nationale, hors hydrocarbures, comme initié par le gouvernement en vue de remédier à la crise.

A ce propos, cette politique a obtenu de bons résultats, d'après le DG de l'Ansej et a même permis de faire évoluer la culture de l'entrepreneuriat auprès des jeunes. Sur ce point, il est à noter que 64% des projets financés au niveau national concernent les jeunes issus de la formation professionnelle, contrairement à 2012 où seuls 15 à 16% ont été enregistrés.

Côté universitaire, l'Ansej a accompagné le financement de 18% des projets dont tous les bénéficiaires étaient des diplômés de l'enseignement supérieur.

La création de la Maison de l'entrepreneuriat dans les campus universitaires du pays y est pour beaucoup. Selon, M. Zemali, un travail de sensibilisation considérable a été fait dans ce sens, d'où l'importance majeure de ces établissements. Une licence d'entrepreneuriat a même été introduite dans les programmes pédagogiques de l'université de Constantine pour mieux promouvoir la création de micro-entreprises chez les jeunes algériens, a-t-il expliqué. Evoquant les jeunes qui ont échoué à créer leur entreprise, le même responsable propose d'abord de nuancer entre l'échec de la micro-entreprise et celui du jeune en lui-même. « Un jeune à qui l'Ansej a octroyé un crédit pour se lancer dans une activité quelconque et par saturation du marché ou autre raison n'a pas pu réussir au point d'être contraint de dissoudre son entre-



Mourad Zemali, DG de l'ANSEJ

prise, il faut savoir d'abord qu'il a acquis une expérience professionnelle et pour l'indemnisation il ya le fonds de garantie, qui après trois échéances est obligé de finaliser son remboursement », a-t-il souligné. En réponse, à une question sur la dernière déclaration du ministre des Finances au sujet du rééchelonnement des dettes pour aider ces jeunes, le DG de l'Ansej a insisté pour apporter des précisions sur ce point. « La mesure de rééchelon-

nement annoncée récemment par le ministre des Finances, certes concernent tous les jeunes ayant pris un crédit via le dispositif Ansej, mais à deux conditions. La première est que le matériel soit toujours en cours d'activité ; la seconde est qu'il faut que ce dernier n'ait pas encore déposé son dossier au fonds de garantie pour la phase d'indemnisation », a-t-il rappelé. L'échec de voir son entreprise ne pas générer les profits

escomptés dès le départ est un risque à prendre chez les jeunes, a poursuivi M. Zemali. A ce sujet, il n'a pas manqué de rappeler les exigences de l'Ansej ces deux dernières années en matière de formation pour ces jeunes. Pour beaucoup, le manque de qualification peut être la cause d'un échec. Néanmoins, l'organisme a endurci les critères d'admission des demandes déposées. Une commission souveraine se charge de la sélection

des dossiers des jeunes demandeurs. D'ailleurs, 40% de refus de dossiers ont été enregistrés jusqu'à aujourd'hui.

En somme, l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes reste un créateur d'emplois très riche pour l'économie nationale. Le nombre d'emplois générés au démarrage par les projets financés depuis sa création à ce jour est, pour rappel, de l'ordre de 878 264 emplois.

Y. D.

Bedoui : « L'Algérie fera face à tout acte portant atteinte à la sécurité »

Constantine : un policier déjoue héroïquement une attaque suicide

Un policier a déjoué une attaque-suicide devant un commissariat, dans la soirée de dimanche à Constantine, en tirant sur la ceinture explosive portée par le kamikaze, qui s'est alors déclenchée. « Un terroriste kamikaze a tenté de se faire exploser à l'intérieur du siège de la 13^e sûreté urbaine de Constantine », écrit le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. L'attaque menée par « un kamikaze » portant une ceinture explosive, dimanche soir, contre un commissariat de Bab El Kantara à Constantine, n'a causé aucune perte humaine, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Cet attentat a pu être déjoué « grâce à la vigilance et à l'intervention courageuse d'un agent de police en faction qui a pu repousser le terroriste kami-

kaze, l'obligeant à enclencher sa ceinture explosive à l'extérieur du bâtiment abritant le siège du commissariat », relève le communiqué. Le ministère de l'Intérieur, tout en affirmant qu'aucune perte en vies humaines n'est à déplorer, précise que deux agents de police ont été légèrement blessés et aussitôt évacués vers l'établissement hospitalier Ibn Badis de Constantine.

Selon la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), « le siège du commissariat situé au-dessous d'un bâtiment, abrite une dizaine de familles ». Le policier en faction « a riposté énergiquement et héroïquement, après plusieurs sommations, ciblant avec précision la ceinture explosive portée par un terroriste », précise la DGSN. Au moment de l'attaque, qui s'est produite vers 21 heures, immédiatement après

cet « attentat terroriste », le parquet a ouvert une enquête, a précisé la DGSN. L'attaque terroriste qui a ciblé la 13^e sûreté urbaine de la ville de Constantine à Bab El Kantara, dimanche soir « n'entamera en rien la détermination » de l'Algérie à « faire face à tout acte visant à porter atteinte à la sécurité des biens et des personnes », indique encore le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le ministère de l'Intérieur déclare : « Tout en dénonçant cet acte abjecte qui intervient à un moment où le peuple s'apprête à accomplir son devoir électoral pour le renforcement de l'œuvre institutionnelle du pays, nous tenons à assurer que cette attaque terroriste n'entamera en rien notre détermination à faire face à tout acte visant à porter atteinte à la sécurité des biens et

des personnes ». Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, exprime sa solidarité avec les éléments de la police suite à l'attentat terroriste déjoué qui a ciblé la 13^e sûreté urbaine de la ville de Constantine.

M. Bedoui, qui s'est exprimé lors de l'émission « Hiwar el Sâa » sur la chaîne terrestre de la Télévision algérienne, souligne que « tous les services de sécurité sont prêts à faire face à toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays notamment en ces circonstances ».

L'opération d'identification de l'auteur de la tentative de l'attentat terroriste se poursuit, indique pour sa part à la Radio nationale, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Louiza Ait Ramdane

Listes électorales du FLN pour les législatives

Ould Abbès : «Je n'ai obligé aucun ministre à se porter candidat»

■ C'est dans quatre jours que la liste officielle des ministres qui seront candidats aux prochaines élections législatives sera connue. Ainsi, les membres du gouvernement dont la candidature est maintenue vont se retirer de l'Exécutif le 4 mars prochain, soit deux mois avant le scrutin, comme le stipule la loi.

Par Nacera Chenafi

Au total, huit ministres sont candidats aux prochaines législatives, sept du Front de libération nationale et un seul du Rassemblement national démocratique, comme annoncé par les chefs de deux partis. Cependant, des informations circulent sur le retrait de candidature de certains ministres FLN. Dans ce contexte, le secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbès a affirmé dimanche soir qu'«aucun ministre issu de son parti n'a retiré sa candidature aux législatives du 4 mai prochain». Cette affirmation du SG du FLN intervient après les informations qui ont circulé sur le retrait de candidature du ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf. Il ne serait probablement pas le seul, même si rien d'officiel n'est annoncé. Dans une conférence de presse qu'il a tenue dimanche après-midi au siège du parti, à l'issue de sa rencontre avec une délégation chinoise, Ould Abbès a indiqué qu'«il n'a obligé aucun ministre à se porter candidat sur la liste du FLN». Une manière pour le SG du vieux parti de dire que les ministres ont postulé de leur propre volonté mais on ne sait pas s'ils ont le droit de changer d'avis à la dernière minute,



PH. J. R.

sachant que les listes électorales définitives du FLN seront connues le 6 mars prochain. Dans ce cadre, Ould Abbès a précisé que le seul ministre dont la candidature est exclue est le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, qui assure «plusieurs missions, dont l'intérim du ministère du Commerce». Pour rappel, Tebboune avait annoncé sur une chaîne de télévision qu'il ne se portera pas candidat aux législatives et que le président de la République a laissé le libre choix aux ministres de se présenter ou non à cette élection. S'agissant du prochain président de l'Assemblée populaire nationale

(APN), Ould Abbès a relevé qu'en cas de victoire de son parti lors des prochaines législatives, le poste de président de l'APN ne sera pas forcément occupé par la tête de liste du parti de la wilaya d'Alger, ce qui sème le doute encore une fois sur la candidature de Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Concernant l'examen des dossiers de candidature et s'il y a un comité restreint composé de conseillers à la présidence de la République et de membres du bureau politique du parti, Ould Abbès dira que «seule la commission nationale élargie est responsable de l'élaboration des listes électorales du parti». A ce propos, il a

rappelé que la commission avait examiné 6 228 dossiers dont plus de 600 concernent la wilaya d'Alger avec 115 candidatures de femmes. Jeudi dernier, le FLN avait annoncé sur son site officiel que la Commission nationale chargée de l'étude des candidatures a finalisé son travail. Cependant, les candidats définitifs seront connus le 6 mars prochain. Bien avant, le SG du FLN avait dévoilé les noms des ministres qui ont fait part de leurs candidatures. Il avait cité respectivement MM. Boudjamaâ Talai (Transports et Travaux publics), Abdelmalek Boudiaf (Santé), Abdelouahab Nouri (Tourisme), Abdelkader Ouali (Ressources en eau), Aïcha Tagabou (Artisanat), Radia Edalia (Relations avec le Parlement) et Abdesselam Chelghoum (Agriculture). Ould Abbès avait expliqué, dans une précédente déclaration, que ces ministres, une fois leur candidature validée, sont tenus de se retirer de leurs postes, et la gestion de leurs secteurs se fera par intérim ou assurée par le secrétaire général du ministère. A ces membres du gouvernement s'ajoutent sept anciens ministres, dont Amar Tou, Mohamed Seghir Kara, Mohamed Djellab, Salah Khebrî et autres.

N. C.

Modernisation et redéploiement du secteur ferroviaire

L'Algérie et la Belgique signent un mémorandum d'entente

Vu son importance en tant que secteur stratégique, le transport demeure une priorité pérenne en Algérie. La politique d'Etat souligne en particulier le développement du transport ferroviaire. Dans ce cadre, le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjamaâ Talai, a examiné hier à Bruxelles, avec le ministre belge de la Mobilité, François Bellot, les moyens d'approfondir le partenariat économique entre les deux pays, notamment dans le domaine du transport maritime, ferroviaire et aérien. Les entretiens qui se sont déroulés en présence des cadres des ministères des deux pays ont permis de procéder à l'évaluation des relations bilatérales et les moyens de les renforcer davantage à travers notamment l'identification de nouveaux domaines de coopération, selon une source diplomatique. Le ministre a évoqué lors de cette rencontre les réformes engagées par le gouvernement algérien visant à diversifier l'économie nationale et à encourager l'investissement national et

étranger, mettant en exergue les efforts consentis, ces dernières années, par les autorités algériennes pour moderniser le secteur des transports en Algérie. A cet effet, Boudjamaâ Talai et le ministre belge de la Mobilité, François Bellot, ont signé un mémorandum d'entente pour la mise en place d'un cadre de coopération dans le domaine des transports, visant à «renforcer» les relations traditionnelles que les deux pays entretiennent et à établir «une nouvelle plateforme» de coopération bilatérale. Le nouveau cadre de partenariat entre l'Algérie et la Belgique portera sur de nombreux axes de coopération, notamment la formation des formateurs et des acteurs opérationnels sur les nouvelles technologies dans les différents domaines des transports publics, et sur l'assistance technique et organisationnelle du secteur des transports publics, qu'ils soient urbains ou ferroviaires, pour le compte du ministère algérien des Transports. Le mémorandum d'entente prévoit également la

mise en place d'un partenariat entre la Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) et la Société nationale des chemins de fer belges (Sncb) pour appuyer le développement du secteur des transports ferroviaires en Algérie. Il porte, en outre, sur l'assistance technique dans la mise en place des bus à haut niveau de service (BHNS/BRT), sur l'appui à la conception et la réalisation de terminaux multimodaux en Algérie et dans le domaine de la sécurité des transports guidés. Le mémorandum devrait, par ailleurs, permettre l'inscription d'actions liées à l'expertise et aux études dans le domaine des transports, au titre de la coopération au développement entre l'Algérie et la Belgique. «Le transport urbain est en pleine expansion en Algérie, notamment à Alger, d'où la nécessité de le moderniser, particulièrement le transport ferroviaire», a déclaré M. Talai en marge de la cérémonie de signature du mémorandum d'entente, misant sur «un échange d'expériences dans l'in-

térêt des deux pays». Selon M. Talai, l'expérience belge dans ce domaine «n'a rien à démontrer», rappelant que des accords existent déjà entre les deux pays. «Nous voulons tirer profit des relations historiques et traditionnelles entre les deux pays pour renforcer davantage notre coopération», a-t-il soutenu. De son côté, le ministre belge de la Mobilité a affirmé que la visite en Belgique de M. Talai «permettra, à la fois, de réactualiser et de signer des accords en discussion depuis un certain temps», mais aussi de «renforcer la collaboration» entre les deux pays, notamment dans le domaine du transport ferroviaire, de l'assistance et du conseil. Il a précisé, à cet égard, que l'organisme belge «Transurb» qui regroupe toutes les sociétés de transport public, à la fois ferroviaires mais également de transport routier, pourrait assister l'Algérie dans son œuvre de modernisation de son secteur des transports. «C'est un geste important de collaboration et d'une amitié qui est forte entre nos deux pays depuis

LA QUESTION DU JOUR

Genève 4 aura-t-il seulement lieu ?

suite de la page Une

Les choses en sont donc au point que l'hypothèse la plus forte n'est pas que les travaux débutent vraiment mais que les organisateurs décident de les interrompre pour les renvoyer à une autre occasion plus favorable. Ou que l'une ou l'autre délégation convoque les médias pour leur annoncer qu'elle abandonne la partie, certaine qu'elle est de la mauvaise volonté du camp adverse. A voir la mine renfrognée du chef de la délégation de Damas, et ambassadeur de la Syrie auprès de l'ONU, Bachir Jaafari, il ne serait pas étonnant qu'il en vienne bientôt à une déclaration de ce genre. De toute façon, on peut parier dès à présent sur le fait que ce nouveau round ne mènera à rien, semblable d'ailleurs en cela à ceux qui l'ont précédé, mais différent d'eux cependant en ce qu'il peut être le dernier, celui qui mettra fin au processus de négociation dans son ensemble. Il est peu probable en effet que ce round tourne court avec la promesse d'un nouvel épisode. Genève 4 est condamné soit à réussir, sinon totalement du moins en partie, soit à mettre fin à la série, à clore le processus de Genève. Or ce à quoi l'on assiste est tout sauf à des négociations en train de connaître une avancée, si modeste soit-elle. Tout se passe au contraire comme si les principales parties au conflit ont accepté sous la pression de la communauté internationale d'envoyer des délégations à Genève non pour obtenir des résultats mais pour gagner du temps, dans l'attente que la nouvelle administration américaine fasse connaître ses intentions en la matière. A l'évidence cette position n'est pas tenable bien longtemps. Quelques jours supplémentaires tout au plus, à s'accuser mutuellement par médias et Di Mistura interposés, et à s'éviter soigneusement, et il leur faudra vraisemblablement en venir à la conclusion qui en fait s'impose d'ores et déjà : qu'il n'y a aucun intérêt à poursuivre dans une entreprise sans issue. D'autant que la nouvelle administration américaine est bien trop occupée à étouffer une dissidence interne, de crainte qu'elle ne devienne incontrôlable, qu'à se mêler sans plus différer d'un conflit extérieur dans lequel même l'administration précédente s'est gardée d'intervenir directement. M. H.

de nombreuses années, mais qui nécessitent d'être réactualisée et renforcée», a-t-il ajouté.

Meriem Benchaoua

Assassinat de l'ex-DGSN Ali Tounsi

Le constat du médecin légiste contraire aux déclarations de Oultache

■ Le médecin légiste Rachid Belhadj, chargé de l'autopsie du cadavre de l'ex-directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) Ali Tounsi, a affirmé, lors de son audition par le tribunal criminel d'Alger, que ce dernier était mort de deux balles dans la tête.

Par Hani B.

«Ali Tounsi est mort de deux balles dans la tête, la première a été reçue dans la joue gauche et la deuxième lui a traversé le crâne», a précisé le médecin légiste.

Contrairement aux déclarations d'Oultache, «le cadavre ne comporte aucune trace de balle au niveau des membres supérieurs ou inférieurs», a-t-il ajouté.

Lors de son audition au deuxième jour du procès de Chouaib Oultache, poursuivi pour «homicide volontaire avec préméditation, tentative de meurtre et détention d'une arme à feu sans autorisation», le médecin légiste a précisé que la victime était en position assise et penchée sur son bureau, lors-

qu'elle a reçu des deux balles «par-dessus» la tête. Selon l'expertise de la médecine légale, D' Rachid Belhadj a affirmé que «l'examen approfondi du cadavre a révélé l'existence d'une fracture au niveau des vertèbres cervicales de la victime, preuve que les balles avaient été tirées d'en haut». Pour sa part, Oultache a maintenu ses déclarations lors de l'audience, affirmant que les balles qui ont causé la mort de Tounsi ne provenaient pas de son arme et qu'il l'avait juste blessé à la main. Le procès de Chouaib Oultache se poursuivait pour la deuxième journée consécutive.

L'accusé a déclaré dimanche qu'il était en légitime défense et qu'il n'avait pas l'intention de tuer son directeur.

Fin de l'audition des témoins et début des plaidoiries

Le tribunal criminel près la cour d'Alger, qui a fini dans la matinée d'hier d'auditionner les témoins concernés dans l'affaire de l'assassinat de l'ex-directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) Ali Tounsi, a commencé par entendre les plaidoiries des avocats des parties civiles. Les parties civiles concernées dans cette affaire sont les ayants droit de la famille de la victime Ali Tounsi, son directeur de cabinet Abdelaziz Dahlab et Abdelmoumen Abd Rabou, ancien chef de Sûreté de la wilaya d'Alger.

Lors de cette deuxième journée de procès, le tribunal a entendu les témoignages des



Ph.D. R.

membres de la garde rapprochée et du médecin légiste qui a

autopsié la dépouille du défunt Ali Tounsi. H. B./APS

Portant création des Ecoles des cadets de la Nation Les décrets présidentiels publiés au JO

Les décrets présidentiels portant création des Ecoles des cadets de la Nation dans les 1^{re}, 2^e et 5^e Régions militaires, ainsi que le statut du cadet de la Nation, ont été publiés dans le dernier numéro du Journal officiel (JO).

Le décret présidentiel n° 17-68 du 9 février 2017 institue ainsi la création d'une Ecole des cadets de la Nation en 2^e Région militaire (Oran) et définit les missions de celle-ci, consistant à «dispenser un enseignement aux élèves cadets et cadettes, selon

une répartition numérique par catégorie arrêtée par le ministre de la Défense nationale».

Les décrets présidentiels n°17-69 et n° 17-70 préconisent, quant à eux, la création de la même école, respectivement dans la 1^{re} Région militaire (Blida)

et la 5^e Région militaire (Sétif).

Par ailleurs, le statut du cadet de la Nation est défini par les dispositions du décret présidentiel n° 17-67, stipulant notamment que «la qualité de cadet ou de cadette est acquise par tout candidat de sexe masculin ou fémi-

nin, admis à poursuivre des études au sein des Ecoles des cadets de la Nation, dans les conditions définies par voie réglementaire».

Lamine H./APS

Des populations de cinq communes exigent un échangeur à Boudjellil

La pénétrante autoroutière coupée à Aftis

Alors que la mise en service de la première tranche de 42 km de la pénétrante autoroutière de Béjaïa est prévue pour le 2 mars prochain, des dizaines de citoyens des communes de la basse Soummam, notamment de Boudjellil, Tazmalt, Aït R'zine, Béni M'likèche et Ighil-Ali, se sont rassemblés hier sur la voie, à hauteur du village Aftis commune de Boudjellil, au lieu-dit Sevaïne Cheikh et Tizi Taghrath-Djerrah, pour exprimer leur mécontentement

sur l'absence d'un échangeur dans la basse Soummam. Les protestataires qui ont déployé une banderole sur les lieux ont fermé la voie. Ils ont relevé le fait que la pénétrante traverse les cinq communes, autrement dit deux dairas sur 34 km avant l'échangeur prévu à la sortie de la commune d'Akbou sans aucune issue. Seul un échangeur est prévu sur 42 km, à savoir à Biziou dans la commune d'Amalou daïra d'Akbou. Pour

eux, la pénétrante sera sans incidence sur leurs communes sur le plan socio-économique et le désenclavement tant attendu de ces localités dortoirs, notamment celles de Boudjellil, Aït R'zine et Ighil-Ali, des régions très pauvres et leur développement n'aura pas lieu si cet échangeur n'est pas réalisé comme il était initialement prévu à Aftis. Le représentant du comité des citoyens à l'origine de cet action de protestation, en l'occurrence Rachid

Agarsif dont les terrains ont été traversés par cette autoroute, a déclaré : «Nous allons compter les voitures qui passent à quelques mètres de chez nous nous sans pouvoir bénéficier de ces incidences».

Le directeur de l'ANA, le chef de daïra de Tazmalt et le député en fin de mandature Khaled Tazaghart se sont rendus sur les lieux pour négocier avec les protestataires. Un appel a été lancé pour fermer cette autoroute le

jour de sa mise en service. Le directeur de l'ANA que nous avons rencontré nous a informé qu'un échangeur sera réalisé à Aftis mais sans donner de précisions. «Il n'a convaincu personne puisqu'il n'a pas donné de précisions en dépit de nos questions», ajoute notre interlocuteur. «Le directeur de l'ANA s'est contenté de dire qu'il y a deux opposants pour la réalisation de l'échangeur d'Aftis, en l'occurrence, A.N et A.C (un retraité), issus de deux familles. Un citoyen du village F.A. a même proposé au directeur de l'ANA la réalisation d'un échangeur sur ses terres», ajoute M. Agarsif qui regrette le fait qu'une pénétrante autoroutière de 100 km et une autre d'environ 200 km ont été réalisées en dépit des oppositions, alors que les responsables du secteur des travaux publics n'arrivent pas à réaliser un échangeur de moins de 300 m. Le wali qui intervenait hier sur radio Soummam a confirmé la mise en service de la première tranche de 42 km de cette autoroute le 2 mars avec le ministre des Travaux publics qui se déplacera dans la région. Il s'est contenté de dire que le ministre fera des déclarations importantes sans préciser sur quel sujet.

Daïli N.

Hocine Cherfa

Transport de marchandises

Programme de liaisons ferroviaires entre unités industrielles dans l'est du pays

Un programme portant réalisation de liaisons ferroviaires pour le transport de marchandises desservant les différentes unités industrielles dans l'est du pays a été ficelé pour accompagner le processus en cours de développement économique, a indiqué dimanche le directeur régional de la Société nationale du transport ferroviaire (Sntf), Abdelhamid Achouche.

La direction régionale ferroviaire de Constantine œuvre, de concertation avec les multiples complexes industriels mis en service ou en cours de réalisation dans les différentes wilayas traversées par la voie ferrée, à «ouvrir des liaisons donnant sur ces sites industriels», a précisé le même responsable lors d'une émission de radio de Constantine.

Mettant l'accent sur l'importance de ce

«grand» projet dans le «soutien» des efforts de développement économique enclenché, M. Achouche a précisé que des études ont été déjà lancées pour concrétiser ce programme structurant.

Dans ce sens, le même responsable a indiqué que parmi les sites industriels ciblés par cette opération figurent le complexe Bellara (Jijel), l'entreprise de fabrication de sel implantée à Biskra et les deux cimenteries situées dans cette même wilaya, en plus du complexe national de fabrication de ciment de la région de Sigus dans la wilaya d'Oum El Bouaghi.

Affirmant que la direction régionale ferroviaire de Constantine constitue un «pôle» dans le transport de marchandises, assurant «près de 50%» de transactions, la SNTF

régionale transporte tout type de marchandises allant des produits d'hydrocarbures jusqu'au blé en passant par le sel, le ciment, les conduites et les bobines.

Dans ce contexte, M. Achouche a fait part de l'acquisition, par la direction régionale ferroviaire de Constantine, de trente locomotives ultramodernes d'une capacité de 4 000 tonnes chacune et dont dix sont affectées pour la wilaya de Constantine.

Il a également annoncé l'ouverture «prochaine» de liaisons entre les universités d'Oum El Bouaghi, Jijel, Biskra, Batna et Sétif, pour assurer tout le confort à la communauté estudiantine et la mise en service également d'une voie reliant Constantine à Annaba.

Maintenance téléphonie mobile

Huawei inaugure son premier Centre de service après-vente à Belfort

■ Huawei, le spécialiste chinois de la téléphonie mobile, a inauguré, dimanche dernier, son nouveau et premier Centre de service après-vente à Belfort-Alger, avant d'annoncer l'ouverture prochaine de quatre autres centres régionaux, au niveau des wilayas d'Oran, Tizi-Ouzou, Annaba et Constantine.

Par Ali Zidane

Le centre de service client offre plusieurs services dont la réparation de téléphone endommagé, le diagnostic du téléphone, la mise à niveau software, le nettoyage gratuit, et le service «porte à porte». Ce service sur mesure constitue une avancée unique

Pétrole Les prix rebondissent en Asie

LES COURS pétroliers rebondissaient hier en Asie, dopés par le respect des accords de l'Opep sur la réduction de la production, une hausse tempérée cependant par les inquiétudes sur le pétrole de schiste américain. Vers 03h30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en avril, avançait de 19 cents à 54,18 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, également pour avril, prenait 23 cents à 56,22 dollars. L'Opep a annoncé fin 2016 une réduction volontaire de l'offre valable pour les six premiers mois de 2017, en son sein et avec d'autres partenaires comme la Russie, afin de faire face à une situation de surabondance qui avait fait plonger les prix. Ces accords ont fait remonter les cours mais l'objectif minimum de 60 dollars le baril n'est pas atteint. Le cartel a assuré récemment que les accords étaient respectés quasiment à 100% mais les investisseurs s'inquiètent de la production américaine de pétrole de schiste, redevenue rentable du fait de la remontée des cours. Les cours se consolident «lentement et douloureusement» mais un net rebond n'est pas vraisemblable à court terme, a déclaré Jeffrey Halley, analyste chez Oanda. «Nous pensons toujours que le brut va avoir du mal à sortir de la fourchette des 55/60 dollars durant le premier semestre, avec le pétrole de schiste américain qui contrebalance les effets des accords Opep et non Opep». Vendredi à la clôture, le WTI a perdu 46 cents, à 53,99 dollars au New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent a cédé 59 cents à 55,99 dollars à l'Intercontinental Exchange (ICE). R. E.

en Algérie. Il permet de faire réparer son téléphone endommagé sans pour cela être obligé de se déplacer. Aussitôt après avoir contacté un opérateur, le client peut remettre en toute confiance son téléphone au coursier qui sera venu le récupérer à l'adresse communiquée. De même, l'appareil réparé sera réacheminé sur l'adresse de retour que le client aura mentionnée.

Pour tout achat d'un produit Huawei, le client bénéficie d'un service complet gratuit sur une période de 12 mois. Au-delà des délais de garantie, le service est dispensé avec des frais d'acheminement accessibles et un devis de réparation annoncé préalablement. Hamid Salah Mansour, directeur Huawei SAV, a souligné que «peu importe ce qui arrive à votre téléphone. Huawei est là pour vous accompagner et vous aider avec trois plateformes : plateforme de service sur site, de services interactifs et de libre-service».

Avec son SAV, Huawei entend bien poursuivre son lien de proximité simple et efficace.



Le client peut simplement et à tout moment contacter Huawei SAV. Il lui suffit pour cela de choisir l'un des trois canaux que Huawei met à la disposition de ses clients. Avec l'ouverture officielle du premier Centre SAV à Belfort-Alger, Huawei annonce l'ouverture de ses

quatre autres centres régionaux à travers le territoire national. En effet, quatre autres centres ouvrent cette semaine. Les clients pourront contacter ou se rendre sans rendez-vous préalable sur Oran, Tizi Ouzou, Annaba et Constantine. Avec ces quatre villes supplémentaires, le

service clientèle «sur mesure» de «porte à porte» sera opérationnel en Mars prochain et couvrira 43 wilayas via un partenaire de courrier express.

Huawei Algérie ambitionne de lancer comme une seconde étape un service «Prémium» destiné aux clients (particuliers ou entreprises) qui achètent des téléphones haut de gamme. «Avec la mise en place et en marche des cinq centres de services, nous comptons développer encore plus nos prestations et la qualité de notre service pour répondre à une clientèle plus exigeante. Nous travaillons sur la manière la plus efficace pour accompagner nos clients qui achètent des téléphones haut de gamme afin de leur offrir un service de qualité à la hauteur de leur acquisition», a affirmé Nazim Saïb, directeur Marketing de Huawei Algérie. Et d'ajouter : «Huawei souhaite que ses centres soient un gage de proximité et d'assurance pour tous ses clients et nouveaux venus qui adopteront ce réflexe, ce nouvel état d'esprit».

A. Z.

Opérateurs économiques physiques

Commerce et réparation auto, activités les plus prisées

Le commerce, la réparation automobile ainsi que les industries manufacturières sont les activités les plus pratiquées par les opérateurs économiques inscrits en tant que personnes physiques (et non en tant que personnes morales telles que les sociétés), a appris l'APS auprès de l'ONS. Dans une étude finalisée récemment par l'Office national des statistiques, il est relevé que le nombre d'opérateurs économiques physiques s'est établi à 1,16 million d'opérateurs à la fin 2015, composés de plus de 1,01 million d'hommes (88% du nombre global) et de 139 283 femmes (12%). Les activités répertoriées sont au nombre d'une vingtaine : agriculture et pêche, industries extractives, industrie manufacturière, production et distribution d'électricité, de gaz et d'air conditionné, production et distribution d'eau-assainissement-gestion des déchets, construction, commerce et répa-

ration automobiles et motocycles, transports et entreposage, information et communication, activités financières et d'assurance, activité immobilière, activité scientifique et technique, enseignement, santé-action sociale, art-spectacle. Ainsi, sur 1,16 million d'agents économiques physiques, 544 201 exercent dans les secteurs du commerce et de réparation automobiles et motocycles, soit près de 47% de l'ensemble des opérateurs économiques physiques au niveau national. Ces 544 201 agents économiques se composent de 469 863 hommes et de 74 338 femmes. Les autres activités les plus exercées sont celles de l'industrie manufacturière avec 139 277 opérateurs physiques (12% de la totalité), de la construction-bâtiment avec 137 005 (11,8%) et des transports et d'entreposage avec 123 623 (10,7%). Quant aux secteurs les plus «boudés», il s'agit des activi-

tés financières et d'assurance avec 320 opérateurs (0,03% de la totalité) et des industries extractives (mines...) avec 899 (0,08%).

Alger, Constantine et Tizi-Ouzou accueillent le plus grand nombre d'opérateurs

Par région, les 5 premières wilayas qui concentrent le plus grand nombre d'opérateurs économiques physiques sont Alger, Constantine, Tizi-Ouzou, Tlemcen et Batna. Ainsi, Alger compte 113 845 opérateurs (près de 10% de la totalité), suivie de Constantine avec 58 917 opérateurs (5,1%), de Tizi-Ouzou avec 43 954 (3,8%), de Tlemcen avec 43 511 (3,8%) et de Batna avec 42 956 (3,7%). Les wilayas qui comptent, en revanche, le moins d'opérateurs économiques physiques sont Tindouf avec 2 581 opérateurs (0,22%) ainsi que la wilaya d'Illizi avec 2 766 (0,23%)

et El Bayadh avec 6 308 opérateurs (0,54%). Par tranches d'âge, il est constaté que ce sont les personnes ayant 60 ans et plus qui forment le plus grand nombre de la population des opérateurs économiques physiques avec 377 214 agents économiques, soit plus de 32% de la totalité. Cette tranche d'âge est suivie par celle des 40-49 ans avec 293 026 personnes (25%), des 50-59 ans avec 268 827 (23%), des 30-39 ans avec 168 741 personnes (14%) et des moins de 30 ans avec 50 687 personnes (4,3%). Il est observé que le plus grand nombre des opérateurs économiques physiques de moins de 30 ans est concentré dans les wilayas d'Alger (4 036 personnes), suivie de Sétif (3 449) et de Constantine (3 384). Quant aux opérateurs économiques de 60 ans et plus, ils se trouvent surtout à Alger (36 814), Tlemcen (18 209), Blida (14 982). Salem K./APS

Algérie-Argentine

Tebboune appelle à la réalisation de projets économiques communs

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, a appelé, dimanche à Alger, à la réalisation de projets communs entre l'Algérie et l'Argentine en vue de développer et renforcer les relations économiques et commerciales bilatérales, a indiqué un communiqué du ministère. Au cours d'une rencontre avec la ministre des

Relations extérieures et du Culte de la République argentine, M^{me} Susana Mabel Malcorra, les deux parties ont convenu d'œuvrer à asseoir une base solide de coopération fructueuse entre l'Algérie et l'Argentine. Cette rencontre intervient dans le cadre du renforcement «des relations d'amitié, de solidarité et de coopération entre les deux pays, en consécration d'une volonté

commune à donner un nouveau souffle aux relations bilatérales, notamment dans le domaine du commerce», affirme le communiqué. Pour sa part, M^{me} Malcorra a exprimé la volonté de son pays à réaliser des projets d'investissement communs et à renforcer la coopération entre les deux pays, ajoute la même source.

Safia T.

Skikda

Réception de plusieurs nouvelles structures de police en 2017

■ Plusieurs nouvelles structures de la Sûreté nationale seront réceptionnées dans la wilaya de Skikda en 2017, a indiqué le chef de Sûreté de wilaya, le commissaire-divisionnaire Mohamed Khezmat.



Par Hatem D.

Il s'agit de la réception de deux sièges des Brigades mobiles de la police judiciaire (BMPJ) dans les communes d'Aïn Kechra et d'Oum Toub à l'ouest de Skikda, un siège de la police à la cité Namous, au centre-ville, et un autre à l'arrondissement urbain du quartier Laarbi Ben M'hidi de la commune de Filfila, située à l'est du chef-lieu de wilaya, a précisé le même responsable. Un

autre siège pour le même corps de sécurité, implanté dans la commune de Bouchetata, dans la daïra d'El Hadaïk (sud de Skikda), ainsi que deux salles de sport et un célibatorium au quartier Aïssa-Boukerma, au centre-ville, figurent également parmi les projets dont la réception est prévue au cours de cette année, a-t-on encore détaillé. Le même responsable a ajouté que les chantiers du siège de la BMPJ de la localité de Tamalous et le siège de la police des fron-

tières maritimes sont en phase de parachèvement des travaux. Plusieurs assiettes de terrain destinées à abriter des postes de police visant la sécurisation des nouveaux pôles urbains en cours de concrétisation dans les cités Zefzaf, Mesyoune 1 et 2 et à la nouvelle ville Bouzaaroura, ont été désignées, a-t-on encore indiqué, soulignant que les travaux de réalisation de ces structures de sécurité seront prochainement lancés. Le commissaire-divisionnaire a également indi-

qué que les services de la police de la wilaya de Skikda ont bénéficié récemment d'un projet de réalisation d'un hôtel prévu dans la commune de Filfila, sur le littoral Laarbi Ben M'hidi, érigé sur une superficie de 1 hectare, totalisant 60 chambres, un pavillon doté d'équipements modernes destiné à la thérapie physique et qui sera géré par la mutuelle générale de sûreté. S'agissant de la modernisation et l'amélioration de la qualité des services de ce corps, le chef de sûreté de

wilaya a affirmé que les essais expérimentaux pour la mise en service du système «LAPI» (lecteurs automatiques des plaques d'immatriculations) ont été concluants. Il a détaillé que 716 points ont été désignés à Skikda pour l'emplacement de ces lecteurs qui permettent de détecter les véhicules signalés volés. Le système «LAPI» permet d'enregistrer les plaques de tous les véhicules passant à la hauteur des caméras et procède systématiquement à la consultation du fichier spécialisé de base des véhicules volés. Dès que la plaque d'une voiture volée est détectée, une information s'affiche sur l'écran suivie d'une alerte pour le contrôle du conducteur du véhicule suspect, a-t-il expliqué.

H. D./APS

Sétif

La commune de Djemila, 2^e collectivité à lancer le CapDel

Le programme de renforcement des acteurs de développement local (CapDel) a été lancé dans la commune de Djemila (Sétif) qui devient ainsi la seconde commune à l'échelle nationale à bénéficier de ce programme. La cérémonie du lancement a eu lieu au centre de formation Ain Tebinet, à Sétif, en présence du chargé d'études et de synthèse au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohamed Dehmani, qui a déclaré à l'APS que ce programme, inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'Union européenne et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a été lancé le 20 février à Timimoune (Adrar) et s'étalera jusqu'en 2020 et cible 10 communes. Ce programme vise à promouvoir une citoyenneté active, respon-

sable et capable de contribuer au développement local au sein d'une démocratie locale qui fait participer tous les acteurs de la société notamment les femmes et les jeunes, a encore souligné M. Dehmani. Le directeur du CapDel a présenté à l'occasion ce programme en présence du wali de Sétif, de représentants des ministères de l'Intérieur et des Affaires religieuses, d'acteurs du mouvement associatif, de cadres des directions locales concernées et d'élus ainsi que des partenaires de l'UE et du Pnud. L'intervenant a abordé les axes de ce programme portant sur l'association des acteurs locaux pour la mise en place d'une démocratie participative, la modernisation du service public à l'échelle communale, le renforcement de la planification stratégique locale pour développer l'offre

d'emplois et les revenus et l'amélioration de la gestion des divers secteurs. M^{me} Farida Kebri, analyste au Pnud chargée du CapDel, a présenté la méthode de diagnostic territorial du programme pour les dix communes concernées que sont Timimoune (Adrar), Djemila (Sétif), Ouled Ben Abdelkader (Chlef), Béni Maouche (Béjaïa), El Ghazaouet (Tlemcen), Tighziret (Tizi Ouzou), Messaâd (Djelfa), El Khroub (Constantine), Djanet (Illizi) et Babar (Khenchela). Les travaux de la rencontre se sont poursuivis dans l'après-midi dans trois ateliers sur la participation citoyenne à la gestion des affaires locales, la modernisation de services communaux et la consolidation de la planification stratégique locale.

Lydia O./Agences

Bouira

Attribution prochaine de plus de 500 logements sociaux

Plus de 500 logements sociaux seront distribués dans les «prochains jours» à leurs bénéficiaires à travers la wilaya de Bouira, a annoncé le wali, Mouloud Chérifi, au cours d'une émission de la radio locale de Bouira. «Nous tenons à rassurer les citoyens que nous allons distribuer dans les tout prochains jours 505 logements achevés et aménagés, dont toutes les mesures administratives sont prises concernant

notamment le tirage au sort et le positionnement de chaque bénéficiaire», a déclaré le premier magistrat de la wilaya sans donner une date exacte. A une question sur le retard accusé dans l'attribution de plusieurs logements achevés depuis longtemps, le chef de l'exécutif a évoqué le problème des aménagements extérieurs. Au cours de cette année (2017), «quelque 2 170 autres logements sociaux locatifs à travers plusieurs com-

munes, dont des commissions de daïra ont déjà été installées pour chapeauter ces opérations d'attribution qui se dérouleront dans la transparence la plus totale», a annoncé M. Chérifi. Par ailleurs, il a assuré que le programme de 2 900 logements de l'Agence de l'amélioration de logement (AADL), dont a bénéficié la wilaya de Bouira est en cours d'exécution, et qu'il sera livré dans ses délais. Quant au quota supplémentaire de 5 000

autres unités, des choix de terrain ont été faits dans certains communes comme El-Asnam, M'chedallah, Bechloul, Bouira, a ajouté le wali. Il a tenu à rassurer les souscripteurs des différents programmes de logements qu'il est en train de suivre de très près la situation et l'évolution des chantiers. «Nous sommes en train de suivre de visu tous les chantiers qui seront livrés dans leurs délais», a assuré M. Chérifi.

L. F.

Oran Expérimentation d'une nouvelle variété d'ail

LA STATION de l'Institut technologique de cultures maraîchère et industrielle de Hassi Bounif (Oran) a lancé dernièrement une expérimentation d'une nouvelle variété d'ail afin d'accroître la production et développer ce genre de plante monocotylédone (famille des liliacées) dans l'ouest du pays, a-t-on appris de son directeur. Cette station effectue un test sur cette variété appelée «Nando», introduite de Corée du Sud au niveau de carrés à Sidi Bel-Abbès et Oran sur une superficie de cinq mètres carrés chacun, a indiqué l'agronome Atif Abdelhak qui a estimé «facile» cette expérience favorisant une prolifération du produit. Cette variété donne une production abondante et enrichit la gamme d'ail cultivée au niveau de l'Institut technologique qui comporte neuf variétés dont l'ail local de couleur rouge. Les résultats de cette expérience, entrant dans le cadre du partenariat entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avec la Corée du Sud, seront annoncés en juin prochain. Une fois concluants, les résultats permettront à la station de Hassi Bounif d'organiser une session de vulgarisation de cette expérience, a-t-on ajouté. Cette expérience offrira à l'agriculteur une nouvelle technique de plantation et donnera une vision globale sur les variétés disponibles localement, selon Atif Abdelhak qui a indiqué qu'une superficie insignifiante est réservée à Oran à la culture de l'ail.

R. R.

Décolonisation du Sahara occidental

Le Front Polisario disposé à coopérer avec le nouveau SG de l'ONU

■ Le secrétariat national du Front Polisario a réaffirmé la volonté de la partie sahraouie à coopérer avec le nouveau Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour le parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental, afin de garantir la paix et la stabilité dans la région.

Par Lamia O.

Dans ce contexte, l'Agence sahraouie SPS a indiqué que le Bureau du Secrétariat national, réuni samedi, a exhorté la communauté internationale à «*intervenir d'urgence pour sauver ses efforts de paix au Sahara occidental menacés par les provocations répétées du Maroc, notamment la violation de l'accord n1 du cessez-le-feu signé en 1991 entre le Front Polisario et le Maroc sous les auspices de l'ONU*». «*Cette situation ne peut être résolue qu'à travers le plein respect des exigences du plan de règlement ONU-OUA (actuellement Union africaine) appelant à la tenue d'un référendum d'autodétermination devant permettre au peuple sahraoui de décider de son avenir sans aucune contrainte militaire ou politique*», a estimé la haute instance du Front Polisario. «*C'est le Maroc qui s'est dérobé de ses engagements envers le processus de négociations mené par l'ONU, a rejeté à plusieurs reprises la visite de l'envoyé personnel du SG de l'ONU et a refusé la mise en œuvre de la résolution 2285 du Conseil de sécurité appelant au retour de la composante civile et politique de la Minurso et l'organisation d'un cinquième round de négociations*», a rappelé le bureau du SN. Vendredi, le Front Polisario a fait part au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, des risques découlant du blocage du processus de paix et de la situation tendue qui prévaut dans la zone tampon d'El Guegarat. Le repré-



sentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari, s'est entretenu vendredi au siège des Nations unies avec le chef de l'ONU, Antonio Guterres, à qui il a transmis un message du président sahraoui, Brahim Ghali, sur la dangereuse impasse dans laquelle se trouve le processus de l'ONU depuis plusieurs années.

La reconnaissance du droit à l'autodétermination contribue à renforcer la paix

Le président du Parlement sahraoui, Khatri Addouh, a affirmé que «*la reconnaissance du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination contribue à renforcer la paix, la sécurité, la coexistence et l'intégration dans la région*». «*La reconnaissance du droit du peuple sahraoui à l'auto-*

détermination permettra d'asseoir les fondements de la paix, de la sécurité, de la coexistence et de l'intégration dans la région», a indiqué M. Khatri au cours d'une rencontre avec une délégation du Congrès américain conduite par James Inhofe au camp de réfugiés sahraouis de Smara, précisant qu'«*en dépit de la conjoncture que connaît la région actuellement, nous avons réussi à protéger notre peuple des tiraillements qui peuvent conduire à des dérapages sécuritaires*». «*Bien qu'une partie de notre territoire demeure occupée et qu'un grand nombre de nos concitoyens sont victimes de répression, de torture, et d'arrestations arbitraires et en dépit du fait que nous vivons des conditions très difficiles que ce soit dans les territoires libérés ou dans les camps des réfugiés, nous avons pu édifier des institu-*

tions solides pour les générations futures et asseoir une vision stratégique pour notre système politique démocratique et ouvert qui est fondé sur la séparation des pouvoirs», a fait savoir le responsable sahraoui, affirmant que cela est à même de «*garantir l'avenir après l'indépendance*». Khatri Addouh, par ailleurs, salué le soutien constant de James Inhofe à la cause sahraouie et l'intérêt accordé par les membres de la délégation du Congrès américain à la situation du peuple sahraoui. Il a outre affirmé que «*le peuple sahraoui lutte afin que sa volonté de vivre soit respectée*» et qu'il «*partage avec les peuples de la région les mêmes idéaux et demande à ce que les peuples du monde entier reconnaissent son droit à l'autodétermination et à l'indépendance*». La délégation du Congrès américain a rencontré, au cours de sa visite effectuée ce dimanche dans la wilaya de Smara et au camp de réfugiés sahraouis Chahid El-Hafed, le Président sahraoui, également secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, ainsi qu'un nombre de responsables sahraouis. James Inhofe, membre du Sénat américain, a affirmé à Smara «*sa position constante*» et son soutien constant au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, mettant l'accent sur la nécessité à ce que les Etats-Unis œuvrent à mettre un terme à l'occupation marocaine du Sahara occidental. Dans une allocution devant la population et les autorités de Smara, James Inhofe a indiqué dimanche que cette visite «*visait*

à vous affirmer que notre position n'avait pas changé et que nous demeurions à vos côtés, que notre soutien se poursuivra et sera encore plus soutenu». La délégation du Congrès américain composée de quatre membres dont le Président de la Commission Tom Lantos des droits de l'homme, accompagnée de l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Joan Polaschik, était arrivée dimanche après-midi dans la wilaya de Smara dans les camps des réfugiés sahraouis.

L. O. /APS

Tunisie L'UGTT refuse la nomination d'un homme d'affaires à la tête de la Fonction publique

L'UGTT N'ACCEPTE pas la nomination d'un homme d'affaires à la tête du ministère de la Fonction publique et de la Gouvernance, a affirmé Sami Tahri, porte-parole de l'organisation syndicale. Il a exprimé, avant le démarrage des travaux de la réunion urgente du bureau exécutif de la Centrale syndicale, ses craintes du «*démantèlement de la Fonction publique et la perte des acquis*». Youssef Chahed, Chef du gouvernement d'union nationale avait opéré, samedi, un remaniement ministériel, en nommant Ahmed Adhoum, ministre des Affaires religieuses, Khalil Ghariani, ministre de la Fonction publique et de la Gouvernance à la place d'Abid Briki et Abdellatif Hemam, secrétaire d'Etat au commerce. Selon Tahri, l'UGTT refuse «*la nomination d'un représentant de la centrale patronale, un adepte de l'économie libérale*», à la tête de la Fonction publique en Tunisie. Cette nomination pourrait mener au licenciement d'agents et de fonctionnaires, par le biais de la loi sur le partenariat public-public. C'est pour cela que le bureau exécutif de l'UGTT s'est réuni, dimanche, pour étudier le dernier remaniement ministériel et décrypter ses messages, a-t-il indiqué. «*L'UGTT n'a pas le droit, d'approuver la Constitution, d'interdire au Chef du gouvernement de remanier le gouvernement, mais il peut exprimer son opinion, conformément à l'esprit du document de Carthage*». Son porte-parole a confirmé la possibilité d'appeler à la réunion de la Commission administrative nationale, précisant que ce remaniement reflète une fuite en avant.

R. M.

Crise libyenne

Messahel reçoit une délégation représentant des responsables politiques

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a reçu, à Alger, une délégation libyenne représentant des personnalités nationales, des responsables politiques et des parlementaires, tous membres du dialogue inter-libyen, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. La visite de la délégation libyenne en Algérie «*s'inscrit dans le cadre de la poursuite des consultations que mène l'Algérie avec l'ensemble des acteurs présents sur la scène politique libyenne avec pour objectif de rapprocher davantage les positions des parties libyennes*», a souligné la même source. La rencontre «*a porté sur les voies et moyens à même de permettre la consolidation de la dynamique de règlement de la crise libyenne, l'unique alternative capable de préserver l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye et de la cohésion de son peuple et tendant à favoriser la réconciliation nationale*». A cette occasion, les membres de

la délégation libyenne «*ont fait une présentation sur les réalités de la situation politique qui prévaut en Libye*» et ont, à ce titre, «*mis en relief les derniers développements survenus dans le pays et notamment à Tripoli, en soulignant l'importance et l'urgence de la résolution de la crise pour rompre l'impasse actuelle*», précise-t-on. Pour sa part, M. Messahel «*a rappelé l'engagement de l'Algérie en faveur de la stabilité de la Libye et fait part de son regret que les affrontements ayant récemment affecté la capitale Tripoli ne contribuent aucunement à l'objectif d'apaisement nécessaire au rétablissement de la paix et de la sécurité du pays*». L'Algérie «*condamne toute escalade et appelle instamment les parties libyennes à user de toute leur force pour éviter de nouveaux affrontements*», a-t-il souligné. Il a rappelé, par la même occasion, «*la volonté de l'Algérie à poursuivre son action visant le rapprochement des parties libyennes, ainsi que ses efforts continus à l'échelle régionale et*

auprès des partenaires internationaux pour une solution politique rapide et durable à la crise». Dans cette optique, M. Messahel «*a insisté sur l'importance capitale du dialogue inclusif inter-libyen pour parvenir à la réconciliation nationale, loin de toute ingérence extérieure, et à la mise en place d'institutions pérennes et légitimes au service de tous les libyens, en particulier une armée nationale unifiée*». Tout en réaffirmant le soutien constant de l'Algérie au processus de règlement initié par les Nations unies, le ministre «*a rappelé la responsabilité première de l'Organisation onusienne, en particulier le Conseil de sécurité, dans la résolution de la crise en Libye*», a ajouté la même source. Les représentants libyens ont, de leur côté, «*salué la position constante et équidistante de l'Algérie et de ses efforts en faveur de la solution politique dans l'accord libyen du 17 décembre 2015*», conclut le communiqué.

Halim T./Agences

Irak

Un gouffre perdu dans le désert devenu «lieu de mort»

■ C'est un gouffre perdu dans le désert irakien au sud de Mossoul. Le groupe État islamique (EI) en avait fait un «lieu de mort», racontent des habitants à peine libérés du joug des jihadistes.

La légende locale raconte que la chute d'une météorite à creusé la terre à cet endroit connu sous le nom de Khasfa (gouffre en arabe).

Le lieu abrite aujourd'hui l'un des plus grands charniers d'Irak après avoir été transformé en site d'exécution par l'EI, disent les habitants de la région.

En 2014, le groupe ultraradical s'était emparé de vastes territoires dans le nord et l'ouest de l'Irak, avant d'en perdre une partie dont la région de Khasfa, à la faveur d'offensives des forces irakiennes.

Les jihadistes «emmenaient les victimes les yeux bandés et les mains liées dans le dos. Ils les plaçaient, à genoux, face au gouffre, leur tiraient une balle dans la tête et les poussaient dans le trou», raconte Mohamed Yassine, un homme de 56 ans résidant dans la localité voisine de Hammam al-Ailil. Ce soldat à

la retraite, qui passait régulièrement par la région, affirme avoir vu à au moins six reprises des gens exécutés là par les jihadistes. La plupart étaient des policiers, des soldats ou des fonctionnaires accusés de liens avec le pouvoir irakien.

«Les gens ont commencé à avoir peur de cet endroit, c'est devenu un lieu de mort, un site d'exécution».

Hussein Khalaf Hilal, à qui l'EI reprochait de soigner des gens avec des pratiques ancestrales, est l'un des rescapés de Khasfa, situé à une dizaine de km de Mossoul.

«Ils sont venus chez moi, ils m'ont bandé les yeux et attaché les mains derrière le dos, puis ils m'ont emmené dans une voiture», raconte cet homme de 73 ans à l'AFP. «Ils m'ont conduit là-bas pour me faire peur parce qu'ils voulaient que je leur prête allégeance». Les jihadistes ont alors aligné les hommes dix par

dix ou quinze par quinze puis les ont forcés à se jeter dans le gouffre après avoir dû avaler des «pilules», ajoute-t-il.

Hussein Khalaf Hilal leur a demandé un peu de temps pour montrer sa loyauté. Il a été jeté en prison.

Les témoignages des habitants sont similaires à ceux que Belkis Wille, une enquêtrice de l'ONG de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW), a collecté durant des mois.

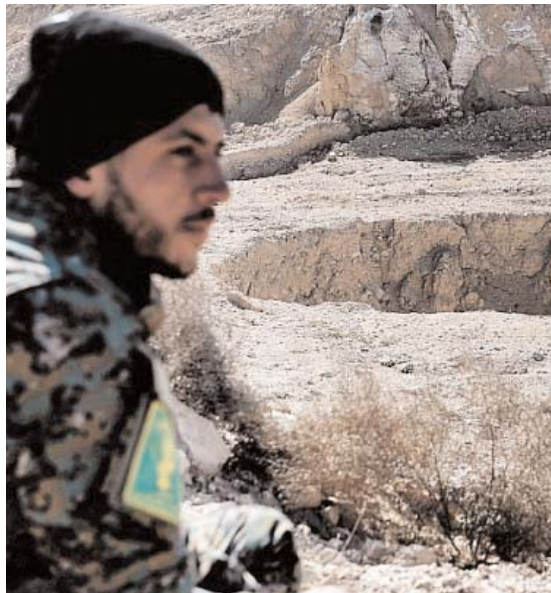
«J'ai commencé à entendre parler de ce lieu il y a à peu près un an, quand j'ai parlé à des gens fuyant les zones encore sous contrôle de l'EI», dit-elle.

HRW a pu voir des images satellites suggérant que le gouffre s'était rempli. Et des habitants ont indiqué à l'AFP que l'EI avait jeté à l'intérieur des pièces détachées rouillées de voiture ainsi que des conteneurs avant de les recouvrir de terre à l'aide de bulldozers dans une tentative de maquiller les crimes.

Aujourd'hui, un mois environ après le départ des jihadistes face à l'avancée des forces irakiennes, le gouffre est quasiment rempli jusqu'à la surface, ont constaté des journalistes de l'AFP. Un trou plus profond se distingue en son centre.

La région, où patrouillent les milices paramilitaires progouvernementales du Hachd al-Chaabi, est truffée d'engins explosifs laissés intentionnellement par l'EI.

«C'est un lieu où vous ressentez de la tristesse», confie un milicien du Hachd, Abou Ahmed



PH. > D. R.

Hassani. «Vous pensez à tous les Irakiens de toutes confessions qui y ont été exécutés. Ils (les jihadistes) ont tué des enfants, des personnes âgées, des hommes, des femmes».

Et le gouffre a encore pris des vies même après le départ de l'EI.

Samedi, une journaliste kurde irakienne qui couvrait la bataille de Mossoul ainsi que trois miliciens du Hachd ont été tués par l'explosion d'un engin piégé tout près. HRW souhaite que le gouvernement irakien qui dispose d'une équipe d'enquête spéciale

pour les charniers, sécurise le site et commence les excavations. Aucune estimation n'existe pour l'instant sur le nombre de cadavres qui pourraient s'y trouver. «Les gens que nous avons interviewés parlent en général de 4 000», un chiffre pour l'instant impossible à vérifier, selon M^{me} Wille. Hassani, le milicien du Hachd, estime impossible de déterrer tous les corps. «Couvrons le complètement et transformons-le en cimetière pour tous les martyrs irakiens».



Points chauds

Discrédit

Par Fouzia Mahmoudi

La situation sécuritaire de la France n'est pas au beau fixe en ce moment. Et cela n'a rien à voir avec les actes de violence habituels, déjà inquiétants, mais avec les manifestations qui ont embrasé ces dernières semaines les banlieues et qui touchent désormais la campagne présidentielle. Et si le gouvernement, qui n'a plus que quelques mois devant lui à diriger le pays sous la houlette de François Hollande, n'a pas été très loquace sur le sujet, les candidats d'extrême droite et de droite, eux, n'hésitent pas au contraire à en parler longuement. François Fillon, le candidat de droite qui a vu il y a quelques jours l'affaire d'emplois fictifs de son épouse et de deux de ses enfants faire l'objet d'une procédure judiciaire en bonne et due forme, a accusé le gouvernement de laisser «se développer dans le pays un climat de quasi-guerre civile». Il a dénoncé cette semaine la «passivité» du gouvernement face à des «violences» survenues en marge de la campagne. En déplacement à Meaux, aux côtés de Jean-François Copé, il a fait référence aux cars transportant des militants du Front national pris pour cible ce week-end à Nantes, où se tenait un meeting de Marine Le Pen : «Les événements qui se sont produits à Nantes samedi et dimanche sont inacceptables. Je combats le Front national de toutes mes forces, mais je ne peux pas accepter que des autocars soient pris d'assaut sur l'autoroute comme si on était au Far West. J'ai déjà alerté Bernard Cazeneuve plusieurs fois sur la passivité du gouvernement face à ces violences. Passivité en Seine-Saint-Denis ces dernières semaines, passivité à Paris quand des lycées ont été bloqués il y a quelques jours». Fillon a souligné que le Premier ministre Bernard Cazeneuve avait la «responsabilité» de «veiller à ce que l'élection présidentielle se déroule dans un climat de sérénité». «C'est un enjeu démocratique. Les Français doivent pouvoir débattre des projets, choisir leur candidat, dans un climat qui ne peut pas être un climat de violence», a insisté le candidat. Plus tôt, Cazeneuve avait de son côté «regretté» les propos du candidat de droite sur le «climat de quasi-guerre civile», jugeant qu'il s'agissait là d'une accusation n'étant «tout simplement pas respectable». «La politique appelle, y compris pendant une période électorale, une dignité, une hauteur de vue et une exigence de vérité», a déclaré le Chef du gouvernement lors d'une visite au Salon de l'agriculture. Le ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, est allé plus loin. Citant François Mitterrand, il a dénoncé des «excès de langage», «procédés coutumiers de ceux qui veulent faire diversion» : «Franchement, quasi-guerre civile... Hier il nous disait coup d'État institutionnel, et demain il nous dit quoi ? Extermination des programmes ? Holocauste des candidats ? » La tension est ainsi à son comble durant cette campagne, alors même qu'il reste encore près de deux mois avant le premier tour du scrutin. Mais il est vrai que Fillon ne peut aujourd'hui que faire diversion avec ses ennuis judiciaires qui jettent le discrédit non seulement sur lui mais sur l'ensemble de sa campagne. F. M.

Philippines

Un otage allemand décapité par le groupe extrémiste Abou Sayyaf

Un groupe islamiste basé aux Philippines a décapité un otage allemand enlevé l'an dernier dans le sud du pays, a rapporté hier le Site Intelligence Group, spécialisé dans la surveillance des sites internet islamistes. Dans une vidéo, un membre d'Abou Sayyaf, qui multiplie les enlèvements crapuleux, est montré en train d'assassiner Jürgen Kantner avec un couteau. Ces images semblent confirmer les rapports préliminaires reçus par le gouvernement sur le fait que l'otage de 70 ans avait été tué. Abou Sayyaf, accusé d'être à l'origine des pires attaques terroristes de l'histoire de l'archipel, avait exigé avant dimanche le versement d'une rançon de 30 millions de pesos (560 000 euros) pour libérer son otage.

L'armée philippine avait annoncé le 7 novembre avoir découvert le Rockall, le voilier de

Jürgen Kantner, dérivant dans le sud des Philippines. La dépouille de sa compagne, Sabine Merz, avait été découverte à bord, présentant une blessure par balle. Le couple avait déjà été enlevé en 2008 par des pirates somaliens dans le golfe d'Aden et retenu pendant 52 jours. L'Agence France-Presse avait interviewé le couple en 2009 au sujet de cette épreuve et Jürgen Kantner avait expliqué qu'il ne renoncera jamais à naviguer.

Abou Sayyaf a prêté allégeance à l'organisation État islamique.

Basé dans les îles reculées du sud des Philippines où la majorité des habitants sont musulmans, Abou Sayyaf a prêté allégeance à l'organisation État islamique (EI). Il a extorqué des millions de dollars de rançon en enlevant des otages étrangers et chrétiens et les analystes jugent qu'il s'agit plus

d'un groupe crapuleux que d'un mouvement idéologique. Abou Sayyaf a exécuté deux Canadiens, en avril et en juin, lorsque les millions de dollars de rançon demandés n'avaient pas été versés. Abou Sayyaf est une ramification extrémiste de l'insurrection séparatiste musulmane qui a fait plus de 100 000 morts depuis les années 1970 dans ce pays d'Asie du Sud-Est composé à très grande majorité de catholiques fervents. Considéré comme une organisation terroriste par Washington, il a été fondé au début des années 1990 avec des financements du réseau Al-Qaïda. En 2014, les islamistes d'Abou Sayyaf avaient enlevé un autre couple d'Allemands sur son yacht dans le sud des Philippines. Ils les avaient relâchés six mois plus tard en affirmant avoir reçu les 250 millions de pesos exigés (4,6 millions d'euros).



Musique

Le groupe sud-africain «Marimba Vibrations» en concert à Alger

■ Le groupe sud-africain «Marimba Vibrations» a donné, dimanche soir à Alger, un spectacle agrémenté de danses et de chants traditionnels.

Par Adéla S.

Organisé à la salle Ibn-Zeydoun dans le cadre de la semaine culturelle de l'Afrique du Sud en Algérie, le concert était une occasion pour faire découvrir au public algérois le «Marimba», un instrument africain de musique à percussion très répandu en Amérique latine.

Composé de six membres dont deux danseuses, la troupe a exécuté plusieurs chansons, accompagnées de danses traditionnelles, dont «Pata Pata», titre à succès de la chanteuse sud-africaine d'ethno-jazz, Mariam Makeba, «Wedding» ou encore «Malaika», sont entre autres chansons servies au public, peu nombreux.

Fondé en 2010, «Marimba Vibrations» s'intéresse à la musique traditionnelle africaine et le jazz. La troupe évoque à travers ses chansons divers thèmes dont la jeunesse et les



épreuves de la vie en général.

Ouverte vendredi, la semaine culturelle de l'Afrique du Sud en Algérie se poursuit jusqu'au 4 mars à Alger, Bouïra, Tipaza et Boumerdès. Plusieurs activités sont au programme de cette

manifestation qui met à l'honneur la culture de ce pays de l'Afrique australe, à travers des expositions, projections de films et de concerts, entre autres.

Le film *Mandela's Gun* (2016) du réalisateur britannique John

Ivrin, mettant en scène l'entraînement militaire du leader de la lutte anti-apartheid, Nelson Mandela, en Algérie et en Ethiopie, sera projeté.

A. S./APS

Activités

Le 1^{er} café philosophique de Biskra célèbre l'écrivain Ahmed Delbani

Le café philosophique de la ville de Biskra, dans son activité inaugurale, a célébré l'écrivain algérien Ahmed Delbani à l'occasion de la parution de son livre intitulé «Mafatih Tarouada».

Organisée samedi soir à la salle de la littérature et la pensée de la maison de la culture Rêdha-Houhou, l'initiateur de cette manifestation, Mohamed

Slimani a souligné, à l'ouverture de la soirée, que le café philosophique de la capitale des Ziban est une tribune ouverte à la créativité et aux écrivains. Il a indiqué que cet espace est baptisé au nom du philosophe Nabahai Kribaa (1917-2004) de la région d'Ouled Djellal à Biskra. Devant un public composé de plusieurs figures culturelles et artistiques,

M. Slimani, également président de l'association locale Mosaïque pour l'art, la culture et la préservation du patrimoine, a précisé que le café philosophique a tenu, pour sa première action, à distinguer deux sommités de la région des Ziban, en l'occurrence, Ahmed Delbani et Nabahani Kribaa. Saluant l'initiative, l'écrivain Ahmed Delbani a souligné

que son œuvre «Mafatih Tarouada» aborde plusieurs questions et problématiques du monde moderne, dont le choc des identités et des civilisations, ainsi que d'autres thèmes comme la violence et le repli sur soi. Un prix symbolique a été remis à l'écrivain à la fin du débat sur l'œuvre proposée à l'assistance.

Racim C.

Rencontre à Oran

Colloque national sur l'imam Mohamed Ben Amar El Houari

Un colloque national sur la vie et l'œuvre du saint patron Mohamed Ben Amar El Houari s'est ouvert hier au département de civilisation musulmane de l'université d'Oran 1 «Ahmed-Benbella», a-t-on appris

des organisateurs. Organisée par le laboratoire de manuscrits de civilisation musulmane d'Afrique du Nord de l'université d'Oran 1, en collaboration avec l'association algérienne des zaouias et culture soufie, cette

rencontre verra la participation d'une pléiade d'enseignants de différentes universités du pays.

Y seront également présents des chercheurs en soufisme et des spécialistes en patrimoine culturel, selon le comité scientifique et d'organisation du colloque. Cette rencontre de deux jours vise à mieux faire connaître

le saint patron Sidi El Houari (1350-1439) et faire la lumière sur son rôle dans la vie culturelle et scientifique à Oran, en Algérie et son soufisme. Une série de conférences est programmée abordant deux axes traitant de l'époque de Sidi El Houari et de la vie de ce uléma.

R. C.

Cinéma

«Moonlight» remporte l'Oscar du meilleur film

«Moonlight» de Barry Jenkins a décroché dimanche l'Oscar du meilleur film, après que la plus prestigieuse récompense du cinéma américain a dans un premier temps été décernée en direct à la télévision par erreur à «La La Land».

Deux producteurs de la comédie musicale, donnée favorite depuis des semaines, étaient déjà en train de remercier l'académie, quand l'un d'eux s'est rendu compte de l'erreur devant des centaines de millions de

télespectateurs. «Il y a une erreur, «Moonlight», c'est vous qui avez gagné le prix du meilleur film», a expliqué l'une des personnes sur la scène brandissant le carton et son enveloppe rouge. Tout le monde a d'abord cru à une plaisanterie mais le carton sur lequel était gravé le nom du vainqueur noir sur blanc a finalement été montré en gros plan, preuve ultime que c'est bien «Moonlight» qui a remporté le prix.

T. G.

Agend'art

Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de photographies «Win el harba» de Hind Oufriha.

Palais des raïs, Bastion 23 (Bab El-Oued, Alger)

Jusqu'au 16 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Karim Beladjila.

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 29 février :

Exposition «Rétroplastie» de l'artiste Valentina Ghanem

Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

France/Vient de paraître Arnaud Dudek «Les vérités provisoires»

«SA CARRIÈRE de menteur a commencé tôt». Jules a 21 ans. Il y avait Tanguy collé à ses parents, il y a Jules qui lit le *Miasme et la Jonquille* d'Alain Corbin et ne fait pas grand-chose d'autre de ses journées : «Ce qu'il cultive, c'est l'esquive. L'esquive par tous les moyens». La mère de Jules lui envoie une carte postale avec cette citation : «Si l'erreur est une vérité provisoire, pourquoi la vérité ne serait-elle pas une erreur qui dure ?» «La citation m'a fait rire», ment le fils. Jules a des sincérités successives et des circonstances atténuantes : sa sœur Céline s'est évaporée du jour au lendemain. Il s'installe dans l'appartement qu'elle occupait et espère son retour. En attendant, il mène l'enquête, seulement c'est une enquête à la Jules, nonchalante. Arnaud Dudek raconte une histoire charmante, une histoire de famille et d'attachement fraternel. Et «Jules a souhaité, un temps, devenir écrivain».

Jade Chang «Les Wang contre le monde entier»

«TU DÉCONNES, papap ?» Grace hurle au téléphone car elle est virée de l'école. C'est comme ça en Amérique, la scolarité n'est pas réglée, hop, la porte. Nous sommes en 2008 et son père multimillionnaire d'origine chinoise fait faillite. La fortune fuit de tous les côtés, nous assistons à sa dégringolade. Finis la villa de Bel Air et le collège à Santa Barbara. Charles Wang «s'était transformé en roi des cosmétiques, à la tête de huit usines à Los Angeles». Il parle anglais comme une vache espagnole et compare sans cesse ce qu'il a laissé (des terres en Chine) avec ce qu'il a gagné et perdu. «Les Wang contre le monde entier» est le premier roman survolté d'une journaliste née en 1976 de parents chinois, qui s'est inspirée de l'histoire de sa famille. C'est l'*American Dream* vu par des Chinois. «Chaque personne, chaque pays a le même rêve», dit Charles qui regrette de ne pas avoir fait «mordre la poussière à l'Amérique». Il a une épouse intégralement refaite et des enfants pourris gâtés.

Valérie Fritsch «Le Jardin de Winter»

DANS UN pays livré au chaos, peut-être au dérèglement climatique, un éleveur d'oiseaux replié en haut d'un immeuble s'entretient avec son aimée. «Comment imagines-tu la fin du monde ?», dit-elle. Plus loin : «Savais-tu que le cœur d'une baleine bleue a la taille d'une petite voiture ?» Le premier roman traduit de Valérie Fritsch, née en 1989, est d'une richesse baroque et morbide. Comme une armoire bourrée à craquer, où l'on mettrait tout ce qui pourrait servir en cas de catastrophe. Le couple, accompagné d'un frère retrouvé, de sa femme et d'un enfant en bas âge, fuit la ville pour retrouver un jardin enchanté. Celui où a grandi l'homme, Anton Winter. Mais le déclin du monde les poursuit, tandis qu'un fantôme de grand-mère chante au milieu des décombres une complainte où il est question d'oiseaux. F. F.



Coup-franc direct

Le cirque continue

Par Mahfoud M.

Les membres de l'AG de la Ligue amateur auraient demandé au président de la FAF, Mohamed Raouraoua, de se présenter pour un nouveau mandat. Selon eux, il a trop donné au football national et il mériterait donc de continuer l'aventure. Est-il logique que ces membres qui ne votent pas en Assemblée générale de la FAF, hormis leurs représentants qui sont les présidents des différentes ligues régionales, s'ingèrent dans les prochains rendez-vous du football professionnel et veulent nous faire croire que Raouraoua a beaucoup donné au football, alors que le résultat est visible sur le terrain ? Comment peut-on dire autant de mensonges alors que tout le monde sait que la sélection première n'est constituée que de joueurs formés à l'étranger. Où est le produit local dans tout cela ? Ces membres ne pourront jamais répondre à cette question car ils savent au fond qu'il n'est pas vrai que Raouraoua a fait quelque chose pour le football national et que seul son intérêt personnel prime. Ils ont aussi des intérêts à faire valoir et c'est pour cela qu'ils participent à ce cirque en soutenant un président qui n'a pas été vraiment à leur côté et qui a de tout temps tourné le dos au football amateur, la preuve étant qu'il a rendu la subvention du MJS alors qu'il pouvait l'offrir aux différentes ligues régionales pour promouvoir le football amateur.

M. M.

Fédération algérienne de rafla et billard (AGO)

Le président surpris après le rejet des bilans

L'ASSEMBLÉE générale (AG) de la Fédération algérienne de rafla et billard (FARB), réunie en session ordinaire au Centre des fédérations sportives à Dely Ibrahim (Alger), a rejeté les trois bilans du bureau exécutif sortant, poussant le président Mohamed-Lamine Maïdi à introduire un recours auprès de l'administration centrale du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Le bilan moral et financier de l'exercice 2016 ainsi que le bilan moral du mandat olympique 2013-2016 ont été rejetés par 10 voix des 13 enregistrées contre trois oui. L'AG ordinaire a enregistré la présence de 14 membres des 15 aux voix délibératives, alors qu'un autre membre n'a pas été autorisé à assister aux travaux. «Après la lecture des trois bilans, applaudie par les membres de l'AG, le président sortant, comme il est d'usage, a ouvert le débat, mais aucune intervention n'a été enregistrée, ce qui nous a permis de passer à l'opération de vote et puis au dépouillement», a indi-

qué la secrétaire générale de la FARB, Radia Meghehout. Le dépouillement, effectué en présence du représentant du MJS Farid Bouzid, a donné lieu à un rejet des trois bilans, à la majorité des membres votants. «L'AG ordinaire s'est déroulée dans une atmosphère anormale, a relevé la secrétaire générale. Une lecture des bilans applaudie par les présents puis aucune intervention». Pour leur part, les membres sortants du bureau exécutif ont qualifié ce rejet de «vote sanction qui n'a aucune raison d'avoir lieu». Devant cette situation, le président Mohamed-Lamine Maïdi a introduit un recours sur ce rejet qualifié d'«anormal et non justifié». «Le rapport détaillé de la tenue de l'assemblée générale sera remis au MJS avec tous les éléments d'information nécessaires. On attend maintenant la décision finale de l'administration centrale qui se prononcera sur le sujet dans les jours à venir», a conclu la SG de la FARB.

Fédération algérienne de boxe

Le poste de président intéresse quatre candidats

QUATRE dossiers pour le poste de président de la Fédération algérienne de boxe (FAB) ont été retenus par la Commission de candidature, en vue de l'assemblée générale électorale (AGE) qui aura lieu samedi au complexe sportif Sveltest de Chéraga (Alger), a appris dimanche l'APS du secrétariat général de la FAB. Il s'agit de Bessalem, ancien président de la FAB, Ayache (M'sila), Bouchouïya (Alger) et Nehassia (Aïn Defla). «La Commission de candidature a clôturé son travail samedi à 9h00 avec la validation de quatre dossiers pour le poste de président et 20 autres pour le bureau fédéral. Le travail de la commission de recours se poursuit jusqu'à demain (lundi)», a précisé la même source.

Volley-ball/Championnat arabe des clubs (1/4 de finale)

Le GSP sorti par El-Djeish du Qatar

LE CLUB algérien, le GS Pétroliers, a été éliminé en quart de finale du championnat arabe des clubs champions de volley-ball, après sa défaite devant son homologue du Qatar, El-Djeish (0-3), en match disputé dimanche à Manama (Bahreïn) qui abrite la 35^e édition de la compétition. Le GSP a opposé une farouche résistance au club qatari qui a remporté difficilement les 3 sets (36-34, 27-25 et 25-22). Les protégés du coach

EN A'

Madoui mieux placé pour le poste de sélectionneur

■ L'actuel coach de l'Entente de Sétif, Kheireddine Madoui, est le plus proche pour le poste de sélectionneur de l'EN A', selon certaines sources proches de la FAF.

Par Mahfoud M.

En effet, il avait été approché par des émissaires du premier responsable de la Fédération pour prendre en main la sélection qui prépare les éliminatoires du CHAN avec la double confrontation face à la Libye. Plusieurs pistes ont été explorées mais celle de Madoui tient plus la corde, surtout que les responsables de la balle ronde nationale pensent qu'il vaudrait mieux faire confiance à un technicien local qui connaît mieux les joueurs et serait capable de les motiver. Dans ce registre, l'ancien joueur de l'ESS et du CRB est le mieux placé, lui qui a réussi de véritables exploits avec l'Entente en remportant un titre national et surtout la Ligue des champions d'Afrique avant de tenter une courte expérience en Arabie saoudite avec la formation du Chabab et revenir ensuite à son ancien club. Actuellement encore, l'Aigle Noir s'est remis dans la course pour



Madoui pourrait prendre la sélection

le titre grâce au travail effectué par Madoui qui a su redonner confiance à ses joueurs qui se donnent à fond lors des derniers matchs et ont réussi l'exploit de battre le MCA chez lui au stade du 5-Juillet. Interrogé à ce sujet, Madoui a indiqué qu'il était prêt à prendre en main l'EN A', même si ce ne sera pas facile pour lui de quitter l'Entente surtout qu'il souhaite faire aboutir son objec-

tif de remporter le titre qui échappe au club depuis quelques années. Quoi qu'il en soit, la FAF devra faire vite pour désigner un nouveau sélectionneur surtout que les matchs comptant pour les éliminatoires du CHAN se rapprochent et qu'il faudra donc tout faire pour réussir ce pari.

M. M.

Assemblée générale ordinaire LFP

Kerbadj salue l'adoption des deux bilans

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a affirmé dimanche que l'adoption des bilans moral et financier de son instance «est le résultat d'une confiance mutuelle», à l'issue des travaux de l'assemblée générale ordinaire (AGO) tenue au Centre technique de Sidi Moussa. «L'adoption des bilans moral et financier de la LFP est le résultat d'une confiance mutuelle entre les clubs et cette instance. Cela prouve également la bonne gestion qui existe au sein de la LFP. Je resterai toujours à l'écoute des clubs, dans l'objectif d'œuvrer pour leur bon fonctionnement», a indiqué le premier responsable de l'instance peu après la fin des travaux. Les bilans moral et financier de la LFP pour l'année 2016 ont été adoptés à la majorité, en présence de 35 des 41 membres composant l'assemblée générale. Interrogé sur son avenir à la tête de la LFP, une année après sa réélection, Kerbadj a indiqué

qu'il comptait terminer son mandat jusqu'à son terme. «Je compte terminer mon mandat jusqu'en 2019. Je suis concentré pleinement sur ma mission à la tête de la LFP, et je ne songe pas me retirer», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le président de la LFP a laissé entendre que le président de la Fédération algérienne (FAF) Mohamed Raouraoua, dont le mandat à pris fin, devrait bel et bien briguer un nouveau mandat. «Raouraoua n'a pas dit qu'il partait, il pourrait bien briguer un nouveau mandat», a-t-il conclu.

Kerbadj exhorte les clubs à revoir à la baisse leur masse salariale

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a exhorté les clubs des Ligue 1 et 2 à «rationaliser leurs dépenses et revoir à la baisse la masse salariale des joueurs». «La masse salariale pour chaque club ne doit pas dépasser les 25 ou 30% du budget annuel, alors qu'aujourd'hui il y a des clubs qui dépensent à hauteur de 85% à 90% uniquement pour les salaires de leurs joueurs, c'est inacceptable. Les choses doivent changer», a affirmé le premier responsable de la LFP. Kerbadj s'exprimait à l'issue des travaux de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de son instance, conclue par l'adoption

des bilans moral et financier de l'exercice 2016. «Je propose aux clubs de réduire la masse salariale ou bien trouver des sources de financement, et du coup augmenter le capital. La plupart des clubs sont au rouge en matière de santé financière, d'autant que la conjoncture actuelle les oblige à rationaliser les dépenses», a-t-il ajouté. La plupart des clubs professionnels sont confrontés à des difficultés financières, ce qui engendre des retards dans le paiement des salaires et des primes des matchs. «J'étais président de club (ndlr, CR Belouizdad) et je pense que l'unique solution est de réduire la masse salariale des joueurs, au risque d'aggraver encore plus la situation financière des clubs», a-t-il conclu. Le 21 décembre 2016, la LFP et la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) ont signé un protocole d'accord portant sur l'application des dispositions du décret 16-152 fixant l'assiette, le taux de cotisation et les prestations de sécurité sociale de l'encadrement des clubs professionnels. En vertu de ce protocole d'accord, les staffs technique sportif, médical et joueurs des clubs professionnels de football bénéficieront des avantages en matière de protection sociale en application du décret exécutif 16-152 du 23 mai 2016 qui fixe l'assiette de cotisation à 15 fois le SNMG (270 000 DA).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Fondation-dialogue

Bouteflika honoré par la société civile euro-méditerranéenne

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été honoré dimanche par la Fondation du dialogue sud-nord Méditerranée et le Réseau algérien du dialogue sud-nord, en reconnaissance à son engagement en faveur du dialogue euro-méditerranéen. Ces deux fondations de la société civile euro-méditerranéenne ont remis cette distinction au ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration du 11^e anniversaire de la Journée du dialogue, au siège de l'Académie de la société civile à Alger. A cet égard, M. Messahel s'est dit «honoré» de recevoir, au nom du Président Bouteflika, ce prix attribué au président de la République «homme de paix et de dialogue». Cette distinction a été décernée au Président Bouteflika pour son «engagement et ses efforts dans la promotion du dialogue dans la région et dans le monde», a indi-

qué à l'APS la présidente du Réseau algérien du dialogue sud-nord, M^{me} Yasmina Taya. Elle a expliqué que la Journée du dialogue entre les pays des deux rives de la Méditerranée a été «possible grâce à l'initiative du Président Bouteflika qui a encouragé ce dialogue dont le processus a débuté en 2005». M^{me} Taya a rappelé que le premier congrès de ce dialogue s'est tenu en 2006 à Alger sous le haut patronage du chef de l'Etat, un processus qui a été couronné en 2012 par la consécration de la Journée du dialogue sud-nord Méditerranée. De son côté, le président de la Fondation du dialogue sud-nord Méditerranée, Charles-Ferdinand Nothomb, a indiqué que le dialogue entre les deux rives s'est installé sous «une vision commune entre les sociétés méditerranéennes». «Cette démarche a été réalisée grâce à la société civile algérienne et nous sommes très reconnaissants de cet acquis aussi bien pour les pays du sud que ceux du nord de la Méditerranée», a-t-il ajouté. R. N.

Tizi Ouzou

Une bande de malfaiteurs impliqués dans la disparition d'un citoyen démantelée

UNE BANDE de malfaiteurs impliqués dans une affaire de disparition d'un citoyen à Draa El Mizan (35 km au sud-ouest de Tizi Ouzou) a été démantelée par les éléments de la sûreté de la même localité, a indiqué, hier, la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Les investigations entreprises par la police ont abouti au «démantèlement de ce groupe de malfaiteurs, composé de 7 individus, originaires de Tizi-Ouzou et d'Alger, qui sont à l'origine de cette disparition, et dont les motivations étaient d'ordre financier», a précisé la même source. Dans un premier temps, toujours selon la même source, les investigations ont permis l'identification et l'arrestation de quatre d'entre eux et de déterminer que «ces derniers ont usé d'un subterfuge pour embarquer le jeune disparu de son domicile à Draâ El-Mizan, et le conduire vers la wilaya d'Alger, d'où ils ont exigé de sa famille de restituer une somme d'argent que son frère leur a subtilisée dans le cadre de l'achat d'une quantité de drogue». Une procédure judiciaire a été instruite à l'encontre de ces individus pour association de malfaiteurs en vue de la commission d'un enlèvement suivi d'une demande de rançon, en réunion, avec usage de véhicules automobiles et commercialisation de drogue. Présentés devant le parquet de Draâ El-Mizan, en fin de semaine écoulée, quatre mis en cause ont été placés en détention préventive, alors que les trois autres, en fuite, font objet d'intenses recherches. Dans le cadre de la même affaire, trois véhicules utilisés par les membres de cette bande ont été saisis.

Hamid M.

Marche nationale des étudiants en pharmacie et chirurgie dentaire

DES ÉTUDIANTS en pharmacie et chirurgie dentaire ont à nouveau battu le pavé hier à Tizi Ouzou pour réitérer les revendications qu'ils expriment depuis des mois. Le manifestants issus d'au moins 7 autres universités du pays, à savoir Blida, Sétif, Oran, Annaba, Constantine, Sidi Bel-Abbès et Alger, aux côtés de ceux de l'université Mouloud-Mammeri, ont pris le départ de la faculté de médecine, au campus Hasnaoua jusqu'au siège de la wilaya. Tout au long de la marche, les étudiants ont dénoncé le mépris affiché à leur égard par les autorités dont leur tutelle. Pour rappel, les protestataires exigent la prise en charge de leurs revendications portant essentiellement sur l'augmentation du nombre de postes de résidanat réservés uniquement aux docteurs en pharmacie, la promotion de l'échelon du docteur en pharmacie justifiant une durée de 6 ans de formation de la catégorie 13 à la 16 et la création de formations spécialisées, à l'instar de la pharmacie industrielle.

H.M.

Le procès de l'assassinat d'Ali Tounsi Oultache devant le juge



Djalou@hotmail.com

AG ordinaire de la FAF

Sans rougir, Raouraoua assume son honteux bilan

■ Méprisant les critiques toutes fondées qui lui ont été portées après le désastre des Verts à la CAN, en tant que premier responsable donc premier coupable de la déroute, Raouraoua, toute honte bue, a tenté hier de se refaire une virginité en laissant planer la suspense quant à son intention ou non de briguer un nouveau mandat, devant l'assemblée générale de la FAF réunie hier au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) en session ordinaire.

Par Racim S.

Raouraoua, au cours de son discours prononcé pour l'occasion, n'a à aucun moment évoqué les prochaines élections, versant dans l'auto satisfecit et foulant aux pieds les critiques qui ont fusé de toutes parts.

Sûr de lui, affichant comme à son habitude assurance et arrogance, le premier responsable du football algérien semble néanmoins assuré du soutien de la majorité écrasante des membres de l'assemblée générale s'il venait de briguer un troisième mandat de suite, soutien émanant de membres de l'AG qui lui sont inféodés.

Sans vergogne, il a ainsi osé affirmer et sans observer le quart d'heure de décence, la déroute de l'équipe nationale étant encore toute chaude dans les esprits : «Je connais très bien mes responsabilités et je n'ai pas besoin d'avoir des leçons de la part de quiconque dans ce registre. En tout cas, mon bilan parle de lui-même». Un bilan qu'il est le seul à arborer sans rougir. Ensuite, il s'est débiné et a évité de répondre aux questions de la presse sur son avenir à la tête de la FAF, à quelques encablures de l'élection à venir.

R. S.



Encore détenus à Guantanamo

Négociations autour de l'extradition d'un des deux prisonniers algériens

L'Algérie et les Etats-Unis mènent actuellement des négociations autour de l'extradition d'un des deux prisonniers algériens encore détenus à Guantanamo, a affirmé hier le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. Invité du forum de la Radio nationale, M. Louh a indiqué que des négociations étaient en cours entre le ministère algérien des Affaires étrangères et le gouvernement américain concernant l'extradition d'un des deux prisonniers

algériens encore détenus à Guantanamo. Les Etats-Unis ont récemment signé une convention avec l'Algérie sur les procédures d'échange de données sur le crime organisé et la lutte antiterroriste, dans le cadre de la solidarité internationale face à ce genre de crime transcontinental. 19 prisonniers algériens détenus à Guantanamo ont déjà été rapatriés en Algérie. Ils ont bénéficié «d'un procès équitable», certains ont été acquittés et d'autres condamnés.

Mahi L.